



⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑬ Numéro de dépôt: 84402693.0

⑮ Int. Cl.4: E 05 G 1/08, E 05 G 7/00

⑭ Date de dépôt: 21.12.84

⑩ Priorité: 27.12.83 FR 8320827

⑦ Demandeur: COMPAGNIE EUROPEENNE DE SECURITE ET DE SERVICES Société dite:, 73, Avenue Pierre Larousse, F-92240 Malakoff (FR)

⑪ Date de publication de la demande: 17.07.85
Bulletin 85/29

⑫ Inventeur: Petit, Pierre, 6 Villa des Clos, F-78860 St. Nom La Breteche (FR)
Inventeur: Brunner, Jean-Michel, 6, rue Jean Racine, F-78180 Montigny-Les-Bretonneux (FR)
Inventeur: Berthelot, Jean-Luc, 1 Jardin des Lys, F-91440 Les Ulis (FR)

⑬ Etats contractants désignés: AT BE CH DE FR GB IT LI LU NL SE

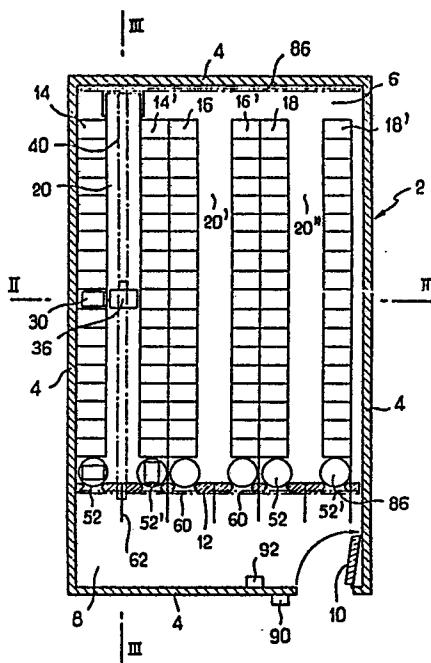
⑭ Mandataire: Loriot, Jacques et al, c/o SA. FEDIT-LORIOT 38, avenue Hoche, F-75008 Paris (FR)

⑮ Installation de chambre forte pour banques.

⑯ La chambre est divisée en une partie (6) non accessible au public et une partie (8) accessible au public. Les compartiments (30) sont logés dans des colonnes disposées en rangées (14-14') ménageant entre elles un couloir (20) où circule un chariot automatique (36).

A l'extrémité de chaque rangée, un tambour pivotant (52) reçoit un compartiment et pivote pour présenter ce compartiment, par une ouverture-guichet (60) prévue dans une paroi de séparation (12).

Amélioration de la sécurité des chambres fortes contre les attaques de jour et de nuit.





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
A	FR-A-2 245 546 (ROBUR KONSULT) * Page 3, lignes 20-40; page 4, lignes 1-17 *	1,3	E 05 G 1/08 E 05 G 7/00
A	FR-A-2 435 589 (FICHET-BAUCHE) * Figures 1-5 *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			E 05 G
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE	Date d'achèvement de la recherche 04-04-1985	Examinateur NEYS B.G.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	